



Assemblée extraordinaire des délégués du 28 janvier 2023, à 13.30, Halle polyvalente «Bächli» 5035 Unterentfelden

Présidence : Urs Weiss

Protocole : Sandra Lanz

Présence : Nombre de délégués: 244

Excusés : Selon liste séparée

Début : 13.30

Ordre du jour

1. Salutations et constatations des présences 1
2. Elections des scrutateurs 2
3. Proposition du comité : Cotisations des membres 2023 et 2024..... 2
4. Propositions des membres (aucune reçue avant le 18.11.2022) 6
5. Adoption du budget 2023 6
6. Communications du comité..... 7
7. Délibération sur les nouveaux statuts..... 7
8. Divers..... 7

1. Salutations et constatations des présences

Urs Weiss adresse ses premières paroles en français aux délégués de la Romandie.

Le président de la Fédération salue tous les éleveurs et éleveuses présents, en particulier le Président d'honneur et Président de l'EE Gion Gross ainsi que les membres d'honneur.

Urs Weiss constate que les invitations et les cartes de vote ont été envoyées conformément aux statuts et dans les délais.

Cette assemblée extraordinaire des délégués a été rendue nécessaire par le rejet du budget 2023 lors de l'AD de Courtemelon. Nous avons analysé en détail les votes de la dernière AD et avons invité les principaux intervenants à s'exprimer. Sans budget, les tâches de Petits animaux Suisse ne sont pas ou très difficilement réalisables. Il est donc avantageux de séparer l'action à court terme de la réflexion à long terme. Si l'on veut changer quelque chose de fondamental, il faut d'abord adapter les statuts ou faire des propositions en ce sens.

Urs Weiss demande si les délégués sont d'accord avec l'ordre du jour présenté (publié dans le Petits animaux Magazine n°1 du 4.1.2023) et si des contre-propositions sont faites. Personne ne demande la parole.

Décision : Le présent ordre du jour est approuvé sans modification.

Urs Weiss remercie le comité d'organisation autour de Sandra Vogt et la SO Safenwil-Kölliken et environs pour leur disponibilité à organiser cette assemblée extraordinaire des délégués malgré la saison des expositions en cours.

Monica Henry s'est excusée pour des raisons de santé. Stefan Röthlisberger, vice-président, est à un jugement et se fait excuser. Sandra Lanz, responsable du secrétariat de la Fédération, rédigera le procès-verbal. Urs Weiss demande si quelqu'un d'autre souhaite rédiger le procès-verbal. Personne ne se met à disposition.

Décision : Sandra Lanz est élue rédactrice du procès-verbal.

2. Elections des scrutateurs

Proposition de composition du bureau de vote : Peter Iseli (chef scrutateur), Christian Knuchel (président de Pigeons de race Suisse) et Andreas Ehrismann (représentant d'une association cantonale, Petits animaux Zurich).

Scrutateurs ; René Spicher, Hansruedi Messmer, Olivier Grossenbacher, Markus Vogel, Peter Dillier et Mischa Rufener.

Le bureau de vote et les scrutateurs sont élus sans opposition par les délégués.

Les scrutateurs ont procédé au comptage des cartes de vote. Il en résulte :

Cartes de vote envoyées	:	1'426
Délégués présents	:	244
Carte de vote représentées:		767
Majorité simple	:	384

3. Proposition du comité : Cotisations des membres 2023 et 2024

La proposition du comité se base sur trois points clés : la structure organisationnelle actuelle, celui qui décide du budget de PAS doit aussi payer et la faisabilité de l'encaissement des cotisations.

Il était prévisible qu'un véritable tsunami s'abattrait sur l'élevage suisse de petits animaux après la publication de la proposition. Urs Weiss souligne qu'avec la présente proposition, le comité de Petits animaux Suisse assume ses responsabilités et remplit le mandat de l'assemblée des délégués 2022.

Chaque organisation au sein de Petits animaux Suisse est juridiquement totalement indépendante et peut faire ce qu'elle veut. Ainsi, personne ne peut être contraint de modifier sa structure, tout au plus peut-il être motivé par l'argent.

Urs Weiss explique et précise quelques prestations que les clubs / sections etc. reçoivent de Petits animaux Suisse : programme des expositions, données d'adresses, couverture d'assurance, Petits animaux Magazine, matériel pour les expositions, interlocuteurs fiables (pigeons égarés, autorités, associations cantonales, membres, éleveurs/éleveuses, personnes intéressées, etc.), conseils juridiques, shop de Petits animaux Suisse, la liste n'est pas exhaustive.

Il ouvre la discussion sur la proposition du comité.

Hansruedi Röthlisberger, président de la fédération du canton de Nidwald, a réalisé une présentation PowerPoint et explique ce qui pourrait se passer si la proposition était acceptée. Chaque association verrait le nombre de ses membres diminuer. Personnellement, il paierait CHF 207.50. Il a également fait un calcul avec un autre membre qui est dans deux associations cantonales. Ce membre paierait environ CHF 260.00. Il comprend cette proposition. Il sait depuis plusieurs années qu'il faut faire quelque chose. Le problème doit être résolu ensemble. Selon le budget, les recettes s'élèveraient à environ CHF 245'000.00 ; lui-même ne mettrait pas un montant dans un budget qui n'est pas encore clair. Si le budget était refusé aujourd'hui, ce serait mauvais pour la Fédération. Si les 4,5 millions de CHF de fortune de Petits animaux Suisse étaient partagés entre les membres, cela donnerait CHF 500.00 par membre, ce qui n'est pas rien. Hansruedi précise encore ses réflexions à l'aide de quelques exemples. Les membres devraient se demander qui a vraiment besoin de quoi.

L'association cantonale de Nidwald propose le renvoi suivant : la proposition doit être rejetée en l'état, les structures de Petits animaux Suisse doivent être remaniées. Trois propositions concernant la structure et les finances doivent être présentées aux délégués. De plus, un plan financier sur cinq ans doit être présenté, une adaptation des statuts ne devant être effectuée qu'ensuite. Il espère que sa proposition sera acceptée.

Hansruedi Röthlisberger a préparé une deuxième présentation avec des propositions de solutions possibles.

Urs Weiss mentionne que Hansruedi Röthlisberger a évoqué de nombreux points faibles. Les divisions et les associations cantonales ainsi que les clubs et les sections sont juridiquement autonomes. Il est donc difficile d'imposer les structures d'en haut. Il y a quelques années, le concept structurel a rempli deux classeurs fédéraux et a coûté cher, mais aucune fusion n'a eu lieu par la suite. Urs Weiss a reçu quelques réactions au préalable : "Petits animaux Suisse perd beaucoup de membres, c'est une catastrophe". Il mentionne que seuls les membres sur papier ont été perdus. Il serait peut-être préférable d'appeler un membre passif "membre non-éleveur". Les réflexions de Hansruedi Röthlisberger partent de la base, le comité est proche de la base et essaie toujours de penser et d'agir à partir de la base.

Jules Schweizer, Président de la fédération cantonale de Suisse centrale (Waldstätte ou KVV) : Le comité de la KVV dépose également une demande de renvoi. La motion de renvoi souhaite toutefois que les cotisations du comité soient limitées à deux ans et qu'une commission soit mise en place en même temps. La commission doit examiner ce qui est nécessaire et ce qui ne l'est pas, une cotisation annuelle doit être élaborée, qui doit générer un zéro noir dans le budget. Tous les niveaux des structures doivent être représentés dans la commission. Le comité de la KVV exige de cette commission qu'elle travaille à titre bénévole.

Hansruedi Messmer ajoute qu'un montant compris entre 200 et 400 francs est payé partout. Pour les éleveurs de petits animaux, c'est un peu différent, on ne peut pas payer autant. Il doit y avoir une licence, c'était déjà une proposition il y a des années, le Petits animaux Magazine devrait en faire partie. Nous n'arriverons à rien si tout ce que le comité propose est rejeté. C'est pourquoi il se joint à l'orateur précédent. Il a honte d'être éleveur de petits animaux dans ces discussions.

Gion Gross informe que les demandes de renvoi doivent être mises aux voix immédiatement, avant que d'autres discussions ne soient menées.

Urs Weiss met au vote la proposition de renvoi de Hansruedi Röthlisberger, de la fédération cantonale de Nidwald.

Décision : Les délégués rejettent la proposition de renvoi de Hansruedi Röthlisberger par 420 voix contre et 258 voix pour.

Lukas Meister, souhaite s'exprimer sur cette demande. Il est d'accord avec le principe, du moins avec la deuxième partie. Il fait remarquer que la limitation à deux ans n'est pas réaliste. La Commission a besoin de plus de temps. C'est pourquoi il s'oppose à la proposition de renvoi.

Urs Weiss souligne que nous avons différentes structures dans les divisions. Pour Pigeons de race Suisse et Oiseaux d'agrément Suisse, beaucoup ne sont pas affiliés via les associations cantonales. Mais c'est le cas pour Lapins de race Suisse et Volailles de race Suisse. Le comité a demandé aujourd'hui une cotisation de membre pour deux ans, afin de ne pas avoir à re-discuter de la cotisation en juin.

Urs Weiss met au vote la demande de renvoi du comité de la KVV.

Décision : Les délégués rejettent la proposition de renvoi du comité de la KVV par 193 voix. Il est renoncé à compter les voix contre.

Urs Weiss précise que le calcul se fait par membre de la division et de l'association cantonale et non par membre. Pour les sections, une mise en œuvre simple est prioritaire. Urs Weiss mentionne qu'environ un tiers des factures de shop doivent être rappelées. Tous ceux qui ont un droit de vote à l'assemblée des délégués doivent également payer une cotisation. Les membres d'honneur de Petits animaux Suisse ne paient pas de cotisation à Petits animaux Suisse. Urs Weiss demande s'il y a d'autres demandes de parole concernant la proposition du comité.

Erika Fassbind, Oiseaux d'agrément Suisse, demande aujourd'hui une cotisation annuelle de 30 à 50 francs de la part de chaque membre. Le nombre de membres a fortement évolué depuis l'augmentation de la cotisation auprès de la division. Si la proposition devait être acceptée, le comité d'Oiseaux d'agrément Suisse proposerait aux membres de quitter Petits animaux Suisse.

Jakob Niederhauser, Astrild Thun, n'est pas membre du comité d'Oiseaux d'agrément Suisse. Il est membre d'Oiseaux d'agrément Suisse et de Petits animaux Suisse depuis 50 ans. Les éleveurs de petits animaux ne veulent pas changer, ce qu'il trouve dommage. Si la proposition de cotisation des membres est adoptée, il partage l'avis du comité d'Oiseaux d'agrément Suisse. Les éleveurs d'oiseaux n'ont presque pas de prestations de la part de Petits animaux Suisse. Il n'y a que le site Internet et l'administration des membres. Lorsque la présidence d'Oiseaux d'agrément Suisse fait une proposition, celle-ci est toujours rejetée par le comité de Petits animaux Suisse. L'objectif d'une Fédération faïtière doit être ce qui unit les quatre divisions. Il trouverait dommage de ne plus faire partie de Petits animaux Suisse. Depuis la vente de La "Tierwelt", l'argent ne vient plus d'en haut, il faut maintenant que l'argent vienne d'en bas. Il recommande la mise en place de commissions.

Urs Weiss mentionne que lors du séminaire d'octobre 2022, une liste des services encore souhaités a été discutée avec les membres du comité des divisions. Environ 90 % des prestations sont souhaitées par toutes les divisions.

Pierre-Alain Falquet, président du club suisse des races de volailles françaises, estime que le montant de CHF 250.00 est trop élevé pour son club. Il demande sur quelle base cela a été calculé.

Urs Weiss précise que s'il n'y avait pas de cotisations des membres, le budget présenterait une perte d'un demi-million. Il y a beaucoup de sections et d'associations cantonales qui ont une grande fortune.

Lukas Meister pense : "Qui va payer cela, qui a autant d'argent ?" Il est lui-même membre d'une association qui ne compte plus que quelques membres. Si Petits animaux Suisse ne fournissait

plus de prestations, il devrait contracter une assurance pour toutes les manifestations organisées par son association. Cette assurance coûterait plus de CHF 250.00. Il demande de soutenir la proposition du comité.

Irene Wernli se demande toujours ce qu'il advient de l'argent de "la Tierwelt", comment et quand il sera distribué.

Urs Weiss évoque la proposition faite l'année dernière par les trois divisions (Volailles de race Suisse, Pigeons de race Suisse et oiseaux d'agrément Suisse) de répartir 2 millions de CHF. Cette proposition sera traitée lors de l'AD ordinaire du 10 juin 2023.

Christoph Zysset souhaite se joindre aux orateurs précédents pour dire que les prestations doivent être payées. Il voit un problème dans le recouvrement des montants. Pour les grandes associations, ce n'est pas un problème, car le montant est réparti sur de nombreuses têtes. Si les divisions payaient un montant de CHF 25.00 par membre, le montant de CHF 250.00 serait caduc.

Urs Weiss se demande s'il faut un club pour quatre personnes.

Monika Hirschi, Club des poules naines allemandes : l'association compte environ 13 membres, mais n'aurait plus qu'une petite fortune. Elle n'est pas d'accord avec le fait que toutes les petites associations soient présentées comme étant fortunées. Elle est consciente qu'il doit y avoir des cotisations de membres, mais qu'il faut aussi tenir compte des petites sections/clubs.

Erika Rohrbach, Présidente de couture sur peaux Berne-Jura: Couture sur peaux Suisse compte encore environ 50 groupes de couture sur peaux. Couture sur peaux Suisse verserait à Petits animaux Suisse une contribution de CHF 12'500.00 par an. Elle se demande quelles prestations sont encore fournies par Petits animaux Suisse. Lapins de race Suisse ne paie même plus les honoraires des directrices de cours.

Urs Weiss mentionne que les groupes de couture sur peaux sont actuellement en discussion sur leur avenir. Le comité a proposé aux groupes de couture sur peaux de devenir une association spéciale. Si cela devait se faire, cela coûterait à Couture sur peaux Suisse CHF 250.00 par an.

Hansruedi Messmer recommande aux petites associations d'entreprendre quelque chose, par exemple d'organiser une exposition. Cela permet de gagner beaucoup d'argent et de payer les cotisations annuelles.

Peter Schmid est également membre de plusieurs associations. Nous devons payer cela, rien ne vient de rien. Il propose de chercher une solution globale, en collaboration avec le Petits animaux Magazine.

Karin Rickli, Société des oiseaux Langenthal: il y a 50 ans, il y avait plus d'éleveurs de petits animaux, puis ce fut l'âge d'or. Les structures ont été renforcées. Aujourd'hui, le nombre de membres diminue, mais les structures restent. Elle propose de supprimer des pourcentages de postes. Elle est une entrepreneuse et les dépenses ne doivent pas dépasser les recettes. Les nouveaux propriétaires de La "Tierwelt" ont réduit les dépenses, cela devrait également être le cas pour la Fédération.

Urs Weiss affirme que tous les groupes sont légalement autonomes. Dans le shop, beaucoup de choses sont vendues de manière non entrepreneuriale, comme prestations aux membres. De même, de nombreux dépliants, etc. sont distribués gratuitement. Lorsque les prix des bagues ont été augmentés et qu'une marge a été versée aux divisions, les membres ont fait part de leurs réactions. Le secrétariat a été créé en 2004 parce qu'il n'y avait partout pas assez de bénévoles pour les nombreux travaux à effectuer. Cela n'a pas changé jusqu'à aujourd'hui.

Bernhard Bolliger, Président SO Roggwil: pour lui, il est clair que si la proposition est acceptée, il quittera, respectivement la SO Roggwil, Petits Animaux Suisse. Il demande si, en quittant Petits animaux Suisse, il serait automatiquement exclu des divisions.

Urs Weiss confirme cela.

Fredy Rempfler, président de la fédération cantonale de Zoug, estime que cela fait deux heures que l'on discute de ce sujet. Si on refuse aujourd'hui, on proposera une contribution plus importante dans un ou deux ans.

La parole n'étant plus demandée, Urs Weiss met au vote la proposition du comité.

Décision : La proposition du comité directeur est approuvée par les délégués avec 419 voix OUI et 275 voix NON.

4. Propositions des membres (aucune reçue avant le 18.11.2022)

Aucune proposition des membres n'a été reçue.

5. Adoption du budget 2023

Urs Weiss donne quelques explications sur le budget qui a été envoyé au préalable. Les recettes du shop ont été vérifiées, les recettes du Petits animaux Magazine ont été adaptées et les cotisations des membres ont été ajoutées. Les contributions aux manifestations et à la promotion de la jeunesse ont été supprimées. Le camp de jeunes 2023 n'aura pas lieu en raison de l'incertitude de la planification. Les frais de gestion des membres ont pu être réduits à CHF 10'000. Les salaires ont été adaptés, les frais de l'assemblée extraordinaire des délégués ont été ajoutés, les jetons de présence ont été réduits de CHF 5000.00 et les indemnités de bureau et d'informatique ont également été divisées par deux. La commission IT a été suspendue. Urs Weiss explique les charges de location. Les revenus pour les placements ont été budgétés à CHF 0 et des corrections de CHF 10'000.00 ont été apportées aux amortissements. Le présent budget 2023 se solde par un déficit de CHF 260'400.00.

Urs Weiss ouvre la discussion.

Lukas Meister, Président de Petits animaux Berne-Jura, propose d'inscrire à nouveau au budget un montant pour les manifestations. Car sinon, Petits animaux Suisse ne serait plus ou peu visible de l'extérieur. Il propose d'inscrire CHF 25'000 au budget 2023.

Urs mentionne que les expositions proprement dites et les expositions de jeunes animaux sont également une bonne publicité, car elles attirent généralement de nombreuses familles et d'autres visiteurs.

Urs Weiss met au vote la proposition de Lukas Meister, qui est la proposition du comité de Petits animaux Berne-Jura.

Décision : Les délégués rejettent la proposition du comité de Petits animaux Berne-Jura par 250 voix OUI contre 344 voix NON.

Urs Weiss demande s'il y a d'autres personnes qui demandent de parole concernant le budget.

Christoph Zysset estime qu'il n'est pas comptable, mais qu'il voit qu'avec les cotisations des membres, Petits animaux Suisse dispose de CHF 282'000.00. Pour les salaires en 2021, il n'y avait que CHF 127'000.00 (= une demi-année) et dans le budget 2023, il y a désormais CHF 270'000.00. Les honoraires du comité représentent également un montant élevé. Il se demande s'il n'est pas possible de faire des économies dans ce domaine.

Fredy Rempfler de la fédération cantonale de Zoug dit que lorsqu'il a étudié ce budget chez lui, il s'est demandé s'il ne serait pas opportun que les dirigeants fassent également des économies. Il travaille au sein de la fédération cantonale pour une faible rémunération.

Urs Weiss demande s'il est juste que seuls les retraités puissent faire partie du comité. Le temps consacré aux réunions du comité est important, ce qui entraîne une perte d'activité professionnelle. Le comité s'efforce de maintenir les coûts à un niveau bas. Le comité se réunit environ cinq fois par an, et ces réunions durent souvent cinq heures d'affilée.

Plus personne ne souhaite prendre la parole.

Urs Weiss met au vote le budget tel qu'il a été envoyé avec l'invitation.

Décision : Les délégués acceptent le budget 2023 présenté avec un déficit de CHF 260'400.00 par 402 voix OUI contre 172 voix NON.

6. Communications du comité

Le comité informe en permanence par le biais du Petits animaux Magazine. Les POK des divisions auront lieu prochainement et les informations y seront données en conséquence.

Il y a quelques postes vacants au sein du comité. Les postes au comité ont été mis au concours dans l'édition de janvier du Petits animaux Magazine.

7. Délibération sur les nouveaux statuts

Le comité dépose une motion d'ordre visant à reporter la discussion sur les statuts à l'assemblée ordinaire des délégués. Urs demande si quelqu'un s'oppose à cette procédure. Personne ne demande la parole.

8. Divers

Urs Weiss donne la parole à Benjamin Philipona. Il se réjouit d'accueillir les délégués à l'Assemblée des délégués à Fribourg le 10 juin 2023 et donne quelques informations sur l'événement.

Urs mentionne que le Petits animaux Magazine est très apprécié par de nombreux éleveurs et éleveuses. Il attire l'attention sur la manière dont les clubs/sections peuvent se rendre visibles dans le Petits animaux Magazine.

Karin Inauen, Présidente de la société de Rorschacherberg, pose la question de savoir ce qui se passe réellement au sein de la Fédération. Il ne semble pas y avoir d'unité à la tête de la Fédération. Chaque membre du comité veut imposer sa volonté sans compromis. La manière dont les choses se passent actuellement chez nous ne peut pas continuer. Un tel mariage aurait déjà été dissous depuis longtemps. Nous devrions nous rappeler l'essentiel, à savoir qu'il n'y a qu'une seule façon de travailler ensemble et qu'une opposition continuelle n'a pas de sens.

Urs Weiss attire l'attention sur les expositions qui peuvent être visitées à l'issue de l'assemblée.

Il demande s'il y a des objections à la tenue de l'assemblée ou aux déroulement des votes. Personne ne demande la parole.

Fin de l'assemblée des délégués : 16.30

Le Président

Urs Weiss

Protocole

Sandra Lanz

Traduction

Jean-Charles Witschi